

→ Prestation hôtelière :

Il est possible de demander des repas accompagnant. Pour cela vous devez prévenir l'équipe minimum 48h avant, puis vous rendre au bureau des entrées afin de régler le repas (environ 9€). Un ticket de paiement vous sera remis, vous le donnerez à l'équipe le jour où votre visiteur prendra le repas dans le service.

VISITES ET HORAIRES

- Les visites sont autorisées dans le service à partir de 14h et jusqu'à 20h (maximum). Elles ne doivent pas entraver le déroulement des séances de rééducation, c'est pour cela que nous conseillons aux familles d'arriver à partir de 16h.
- Sur demande exceptionnelle (auprès du médecin ou du cadre du service), les visites peuvent être autorisées entre 12h et 14h.
- Le petit salon au RDC est prévu pour accueillir vos proches, lorsque vous souhaitez être plus nombreux ou recevoir des enfants en bas âge.
- Les RDV auprès du médecin sont à prendre au secrétariat du service (05.62.00.43.50)

DIVERS

- Au besoin d'autres professionnels peuvent vous prendre en charge : orthophoniste, psychologue, aumônier, consultations par d'autres spécialistes...
- Des prestations diverses sont également accessibles au sein du service (avec paiement) : coiffeur, esthéticienne, pédicure (pas de paiement si vous êtes diabétique) ...
- Le repas du midi peut être pris dans le petit salon, où vous trouverez la dépêche, des magazines et des jeux de société (demande au cadre du service).
- Des informations plus transversales vous seront apportées dans le livret d'accueil ou dans le panneau d'affichage situé face à la salle de soins.
- Un questionnaire de satisfaction devra être rempli lors de la fin de votre séjour.

ENGAGEMENT

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de prise en charge du service SMR, et je m'engage à m'appliquer à les respecter.

Date :

Signature patient :

LIVRET D'ACCUEIL DU PATIENT EN SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation)



Secrétariat : ☎ 05 62 00 43 50

Infirmierie : ☎ 05 62 00 43 56

Tout d'abord, nous vous souhaitons la bienvenue au sein du service. Ce livret vous permettra d'avoir accès à quelques informations utiles en lien avec votre séjour en SMR. Il vous informera des modalités de rééducation et l'engagement que vous devez prendre face à ces programmes prescrits par le médecin du service.

PRÉSENTATION DU SERVICE

- La mission principale du service, est la prise en charge de patients de plus de 75 ans, faisant face à une perte d'autonomie, en lien avec une maladie aiguë ou une exacerbation d'une maladie chronique.
Pour garantir une prise en charge de qualité, le service dispose d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, internes, infirmiers, aides-soignants, agents de service hospitalier, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, enseignants en activité physique adapté, diététiciens...
- Une équipe d'assistants sociaux intervient sur le service, afin d'accompagner les patients et les familles face aux démarches à réaliser (plan d'aide ; ouverture de droits CSS ; dossiers d'institutionnalisation...)
- L'équipe au complet se rencontre de façon hebdomadaire afin de faire un bilan autour du projet de soins du patient et de son futur projet de vie

DEROULE D'UNE JOURNEE TYPE EN SMR

Après avoir pris votre petit déjeuner, réalisé votre toilette et vous être habillé de vêtements confortables (tout cela, avec ou sans l'aide de nos soignants), vous allez selon les journées, réaliser différentes séances. Ces missions d'autonomisation sont **prescrites par le médecin** et effectuées auprès de 3 professionnels des métiers de la rééducation :

→ **Kinésithérapeute :**

1 séance/Jour (voire 2) en salle dédiée : matin et/ou a.midi

- Un bilan d'entrée
- Séances selon les objectifs posés en lien avec le projet de soins
- Evaluation hebdomadaire de la progression et ajustements des séances
- Un bilan de sortie

Le kinésithérapeute prend en charge les douleurs, par le biais de massages, traitements par le chaud ou le froid.

→ **Enseignant en activité physique adapté:**

1 séance/Jour en salle dédiée ou en extérieur, en séance de groupe ou individuelle : généralement l' a.midi

- Un bilan d'entrée
- Un programme adapté est proposé afin d'augmenter l'endurance à l'effort, de renforcer l'ensemble des muscles et de travailler son équilibre
- Evaluation hebdomadaire de la progression et ajustement des séances
- Un bilan de sortie

Les séances sont ludiques et conviviales, elles permettent également de maintenir un lien social.

→ **Ergothérapeute:**

Présence du professionnel 2.5 jours / semaine

- Un bilan d'entrée
- Remplissage d'un questionnaire permettant d'évaluer les habitudes de vie, l'aménagement du domicile. et les aides techniques déjà acquises
- Mises en situation (douche, cuisine thérapeutique...)
- Possibilité de visite à domicile, afin de se projeter sur les aménagements à prévoir pour le retour à la maison
- Un bilan de sortie

Ces 3 professionnels fonctionnent de manière coordonnée, autour des objectifs du projet de soin. Ces objectifs sont réévalués de façon hebdomadaire lors de la réunion pluridisciplinaire. Les 3 types de séance ne sont pas optionnelles, elles sont obligatoires afin d'optimiser la récupération et l'autonomisation.

Toute séance refusée, sera tracée dans le dossier de soins.

La durée d'hospitalisation moyenne est de 3 semaines, l'équipe soignante va vous accompagner afin de vous autonomiser dans les gestes de la vie courante (toilette, continence...). L'objectif étant « Ne pas faire à votre place, mais vous accompagner sur le chemin de la progression ».

TROUSSEAU

Afin d'être à l'aise lors de vos séances de rééducation, il vous faut vous munir de :

- vêtements de sport ou de ville (mais souples)
- chaussures fermées (chaussures CHUT ou baskets)

Des affaires de toilette et des vêtements de nuit sont également nécessaires :



- Vêtements de nuit + robe de chambre ou peignoir
- Soins dentaires : brosse à dents + dentifrice + si prothèses dentaires (pastilles d'entretien et colle)
- Savon + shampoing + peigne (ou brosse à cheveux)
- Nécessaire de rasage (manuel ou électrique)

Une note récapitulative est affichée en chambre.

De façon exceptionnelle, vos affaires personnelles peuvent être lavées par la blanchisserie de l'hôpital.

INSTALLATION EN CHAMBRE/PRESTATIONS

→ **Chambre simple ou double :**

Pour accueillir les 20 patients du service, 18 chambres sont proposées. Il y a donc une éventualité que votre séjour soit partiellement ou totalement en chambre double.

→ **Téléphone :**

Selon vos besoins, une ligne téléphonique peut être demandée (ou transférée si vous venez déjà du CHCP). L'aide-soignant qui va vous accueillir, va gérer ces modalités pratiques. Il vous sera facturé les appels émis vers l'extérieur.

→ **Télévision :**

Une prestation privée est possible, pour cela vous devez vous adresser à la cafétéria (rue hospitalière). Cette prestation est payante, 19€ par semaine (certaines mutuelles peuvent en prendre une partie en charge). Si vous aviez déjà la télévision dans le service antérieur l'aide-soignant qui va vous accueillir va gérer les modalités de transfert.